



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ACCEPTE l'inscription de points supplémentaires à l'ordre du jour :
 - Centres sociaux : conventions d'objectifs et de financement avec la CAF du Val d'Oise.
 - Prise en charge des frais d'obsèques d'une personne isolée et sans ressources
- APPROUVE l'ordre du jour ainsi modifié.
- EST INFORME de deux questions diverses et d'une motion déposées par les élus de la minorité et d'une question diverse déposée par les élus de la majorité.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2009 – **A L'UNANIMITE DES PRESENTS**
- AUTORISE le versement d'une subvention de 5000 € à l'ADSEA 95, correspondant aux actions menées en 2008. AUTORISE la signature de la Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'ADSEA pour l'orientation, la prévention et l'insertion pour 2009-2011 et le versement de la subvention annuelle de 10 000 € pour 2009.- **A L'UNANIMITE DES PRESENTS**
- ADOPTE le Budget Supplémentaire de la commune exercice 2009, par nature et par chapitre, tant en dépenses qu'en recettes, arrêté aux montants suivants :
 - . INVESTISSEMENT : 6 355 206.69 € (dont les reports de l'exercice 2008).
 - . FONCTIONNEMENT : 1 012 151.89 €,
 - TOTAL : 7 367 358.58 €, - **A LA MAJORITE.**
- AUTORISE le remboursement anticipé du prêt contracté en 1998, pour un montant de 353 142.37 €- **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE le versement d'une avance remboursable de 30.000 euros à l'association Convergences Emploi Cergy qui gère le PLIE auquel adhère Eragny.- **A L'UNANIMITE.**
- PREND acte de la situation d'isolement et d'absence de ressource d'un éragnien décédé le 23 juin 2009 à Eragny et AUTORISE la prise en charge des frais d'obsèques. - **A L'UNANIMITE.**
- ACCEPTE la modification du PAZ de la ZAC du plateau suivant la procédure préconisée par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). - **A LA MAJORITE.**
- APPROUVE l'acquisition de la parcelle cadastrée AD n° 253 au prix de 5 euros.- **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE l'acquisition de deux parcelles cadastrées AV n°530 et AV n°533 à titre gratuit, DESIGNE Maître HUCHET en charge de la rédaction des actes, AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le premier Adjoint à signer tous les actes afférents à cette affaire. – **A L'UNANIMITE.**

- CONSTATE la désaffectation de la parcelle cadastrée BL n° 506, PRONONCE son déclassement, APPROUVE la cession de celle-ci au montant de 100 000 €, DESIGNÉ Maître HUCHET en charge de la rédaction des actes, AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le premier Adjoint à signer tous les actes afférents à cette affaire. - ***A L'UNANIMITE.***

- APPROUVE la convention de servitude Impasse du Hameau, avec ERDF suite à l'implantation d'un poste de transformation d'énergie électrique. - ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE l'Association Culturelle des Musulmans d'Eragny à déclarer l'ouverture du chantier et à commencer les travaux 82 rue Claude Bénard à Eragny-sur-Oise, AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à signer la déclaration d'ouverture de chantier. - ***A LA MAJORITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention de Groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise pour la réalisation d'une étude d'accessibilité de la voirie et des espaces publics. - ***A L'UNANIMITE.***

- SUSPENSION de séance à 21h55, reprise à 22h10, (à cause de la chaleur)

- APPROUVE le remplacement de menuiseries extérieures au Groupe Scolaire des Dix Arpents, SOLLICITE :
 - une subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise,
 - l'autorisation de commencer les travaux avant la signature de la convention,
 et AUTORISE Madame la Maire à signer la convention à intervenir pour le versement de la subvention. - ***A L'UNANIMITE.***

- APPROUVE, la 1^{ère} phase du Plan Pluriannuel de Réhabilitation des équipements communaux 2009, SOLLICITE de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise le fonds de concours correspondant, SOLLICITE l'autorisation de commencer les travaux avant la signature de la convention et AUTORISE Madame la Maire à signer la convention à intervenir - ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 100 € à l'Association Anya Vitrail. - ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 650 € à l'Office Municipal des Sports (OMS). - ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 150 € à l'Association les Doigts d'Or. - ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 150 € à l'association Empreinte. - ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 300 € à l'association « Connaître les Syndromes Cérébelleux ». - ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention de 2000 € auprès du Centre National du Livre, pour l'acquisition de livres pour la Bibliothèque - ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 1500 € à l'association AXE. - ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 500 € à l'association AJEK. - ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE, du versement de la subvention annuelle de 3350 € à l'AFIFA dès maintenant. - ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à signer les conventions de financement pour les centres sociaux de la Challe et des Dix Arpents avec la CAF du Val d'Oise. - ***A L'UNANIMITE.***
- APPROUVE le retrait du versement de la prime spéciale d'installation.- ***A L'UNANIMITE.***
- ENTEND la réponse aux questions des élus de la minorité concernant :
 - des problèmes de sécurité routière et de stationnement sur l'avenue Roger Guichard
 - l'avancée des projets de commerces à la gare et place du 8 mai 1945
- ENTEND la réponse à la question des élus de la majorité relative à un tract de l'association « Demain pour Eragny », véhiculant des informations fausses sur la sécurité, la délinquance, et autres dégradations ou trafics.
- DECIDE le renvoi en commission de la motion portant sur l'Iran déposée par les élus de la minorité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 10

Présents : Madame Dominique GILLOT, Maire, Messieurs, Mesdames, Roland GROS, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Pierre MATHEVET (à partir de 20h40), Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI, Adjoints au Maire, Bernard ROUSSEL, Guy PRUDON, Djibrirou CISSE, Conseillers Municipaux Délégués, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN (à partir de 20h40), Sylvie BRIGANDAT, Maria-Térésa FORME, Philippe RELIN, Estelle CARRON, Jimmy ZE, David GANDON, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Monique MERIZIO, Joëlle MARTINEZ, Frédérick TOURNERET, Patrick BENSMAIL Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Madame Francette GAUDIN a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS
 Monsieur Patrice BORCIER a donné pouvoir à Monsieur Philippe RELIN
 Madame Dominique RAMSI a donné pouvoir à Monsieur Pierre MATHEVET
 Madame Nicole GUGELMANN (jusqu'à 20h40) a donné pouvoir à Monsieur Mehdi NEDJADI
 Madame Catherine MARSILE a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT
 Madame Béatrice FURET a donné pouvoir à Madame Hélène CHATILLON
 Monsieur Jean-Pierre PARAY a donné pouvoir à Monsieur Djibrirou CISSE
 Madame Céliane NAVARRO a donné pouvoir à Madame Estelle CARRON

Absents :

Monsieur Pierre MATHEVET (jusqu'à 20h40)
 Monsieur Giovanni DEL FRANCO
 Monsieur Claude THOMAS

Monsieur Guy PRUDON a été désignée comme Secrétaire de séance.